

## **Synthèse des observations du public**

Projets de décrets pris pour l'application de l'article 21 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration relevant du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

**A) Base juridique de la consultation :** article 16 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Cette consultation publique se substitue aux consultations obligatoires des commissions consultatives.

**B) Modalités de la consultation :**

La consultation publique était accessible sur le site internet du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt mais également depuis le site gouvernemental [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr).

Étaient mis en ligne sur ces sites les trois projets de décrets pris pour l'application de l'article 21 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ainsi qu'une note de présentation de ces textes.

**C) Période de consultation :** du 18 juillet au 3 août 2014

**D) Nombre d'observations :** Néant